

Dermatose prurigineuse déterminée par des Papillons saturnides du genre *Hylestia*

Par M. LEGER et P. MOUZELS

A la fin de la saison des pluies, aux mois de juillet et août, il n'est pas rare de constater à Cayenne, en particulier chez les enfants, une éruption vésiculo-érythémateuse particulière, très prurigineuse, et presque toujours localisée aux parties découvertes du corps. Les gens du pays attribuent cette dermatose au contact de certains « mauvais papillons ». Cette affection, disent-ils, n'existerait que depuis 6 ou 7 ans, et toujours pendant une courte période de l'année. Nos prédécesseurs à l'Hôpital de Cayenne l'auraient observée, mais n'ont laissé dans les archives aucune trace de leur constatation.

L'un de nous ayant eu à souffrir de cette dermatose prurigineuse, notre attention a été attirée sur elle et nous avons tenu à en contrôler la pathogénie.

OBSERVATION I. — L... se trouve le 13 juillet, dans l'après-midi, à la chute du soleil, sur le balcon de l'Hôtel du Gouverneur. Un papillon est écrasé sur son veston blanc à la partie moyenne du dos, sans qu'il y prête une attention spéciale.

Vers le milieu de la nuit, il est réveillé par un violent prurit au niveau de la nuque, prurit qu'il calme au moyen d'une friction à l'Eau de Cologne. Quatre autres fois dans la nuit des démangeaisons de plus en plus vives le tirent de son sommeil. Elles ne sont apaisées de façon complète ni par des lotions à l'Eau de Cologne, ni par des attouchements à la solution alcoolique d'antipyrine à 1 0/0, ni par l'application de teinture d'iode étendue de 3 fois son volume d'alcool, ni par le saupoudrage de poudre de talc. Au réveil, à 6 h., le prurit est toujours aussi vif et désagréable. L... a la sensation d'un large placard dur allant d'une oreille à l'autre, de la région occipitale à la racine du cou, et surtout sensible lorsque la tête est dans l'extension.

Ce placard, tout d'une pièce, est uniformément rouge et vultueux. Cependant une inspection attentive permet d'y reconnaître la présence de papules confluentes, un peu surélevées, arrondies et de teinte légèrement cuivrée. Ces papules, lorsqu'elles sont intactes et non altérées par le grattage, sont surmentées d'une fine vésicule contenant un liquide clair et limpide ou légèrement citrin.

Au toucher, le placard paraît dur, élastique, il ne se laisse pas déprimer en godet, et la coloration rouge ne disparaît par la pression que pour reparaitre instantanément dès que cette dernière cesse. La peau, à ce

niveau, est notoirement plus chaude que dans les parties voisines du cou.

Dans la matinée, l'éruption apparaît au niveau des deux avant-bras et la face dorsale des mains. Les caractères sont les mêmes, mais les éléments éruptifs sont moins confluents. Au niveau de l'extrémité pulpaire de 3 doigts, il se produit un chatouillement suivi de démangeaison irrésistible, puis formation rapide, en 15 à 30 minutes, d'une petite vésicule sous-épidermique. Ouverte avec la pointe d'une aiguille, la vésicule donne issue à une minime gouttelette d'un liquide tout à fait clair, dans lequel l'examen microscopique ne révèle aucun élément cellulaire.

L'éruption prurigineuse dure plus de 8 jours en s'atténuant progressivement. La peau retrouve peu à peu sa souplesse; les éléments primitifs se séparent les uns des autres et leur base devient moins épaisse; la couleur devient plus pâle, à reflets cuivrés; la température locale s'égalise à celle des parties saines circumvoisines. Peu à peu, tout rentre dans l'ordre, et il ne reste plus comme témoins que de nombreuses lésions de grattage qui ont rapidement compliqué l'éruption.

L'eau sédative, en frictions, est de tous les topiques essayés celui qui amène la cessation la plus complète et la plus prolongée de la démangeaison.

Au cours de la semaine, il y eut deux nouvelles poussées éruptives, à la vérité moins violentes que la première. A la réflexion L... est convaincu qu'elles ont succédé à la remise du veston porté le premier jour.

Insistons sur le fait qu'il n'y a pas eu contact direct du papillon et de la peau au niveau où devait se produire l'éruption. Deux autres observations prouvent que le contact direct est tout à fait inutile.

OBSERVATION II. — Le même jour que L..., par l'effet très vraisemblablement du même papillon, le seul aperçu dans l'après-midi, son voisin, un très haut fonctionnaire de la Colonie, subit l'action irritante, dont il ressent les effets prurigineux le lendemain matin. Il présente une éruption, d'abord au niveau des avant-bras, puis du thorax, qui évolue de façon identique et aussi prolongée.

OBSERVATION III. — Une dame, déjà couchée, voit tuer un des papillons incriminés sur la surface extérieure de sa moustiquaire au niveau du pied de son lit. Le lendemain matin, elle se réveille avec un vaste placard érythémateux et très prurigineux, qui couvre la gorge et la partie supérieure du thorax non recouverte par le drap. L'évolution de la dermatose est absolument celle des 2 cas précédents.

Les insectes, causes de cette dermatose prurigineuse sont des papillons de la famille des *Saturnidae*, appartenant au genre *Hylesia* ou peut-être à quelque genre très voisin (renseignements fournis par l'éminent lépidoptérologue M. l'abbé DE JOANNIS, qui nous adressons tous nos remerciements) (1).

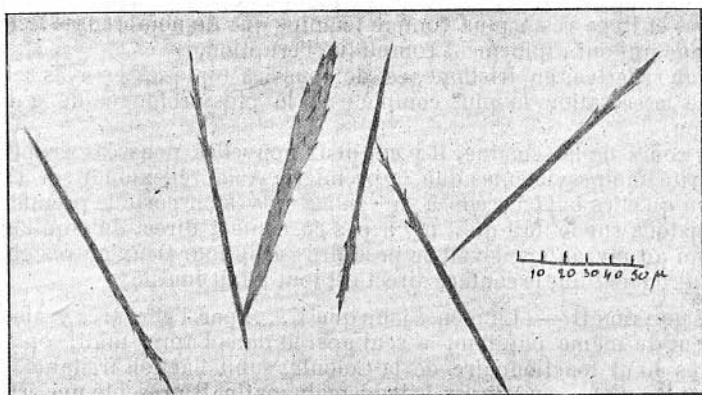
(1) M. l'abbé de JOANNIS n'a pas connaissance d'action prurigineuse déterminée par un papillon, en particulier par des *Hylesia*. — Il nous paraît intéressant de citer ce passage du *Traité des Leishmanioses* de A. LAVERAN :

« En Erythrée et en Abyssinie le bouton d'Orient est connu sous le nom de *ghisua*; la poussière irritante qui tombe des ailes d'un petit papillon nommé *ghisua* étant regardée comme la cause de la maladie » (v. p. 318).

Ces papillons portent sur les ailes et sur la face supérieure de l'abdomen un duvet ressemblant à du velours. Ce duvet, ainsi que nous nous en sommes convaincus par l'examen microscopique, est constitué par une agglomération d'innombrables petites épines, se détachant avec la facilité la plus grande.

Ces épines sont de trois sortes :

a) Les plus nombreuses mesurent 140 à 150 μ de long, sur une largeur maxima de 3 μ ; les deux extrémités sont acérées, l'une d'elles présente des barbelures latérales.



b) D'autres, de longueur plus que double (300 μ) quoique de même largeur, ont la pointe moins fine (5 μ).

c) Certaines, enfin, ont une extrémité lancéolée et l'autre en lame de couteau; elles sont plates, mesurant environ 2 μ d'épaisseur. Leur longueur est de 120 à 150 μ .

Les lésions cutanées que nous avons décrites se rapportent, sans aucun doute, à l'action irritante des papillons. D'après nos instructions, et sous nos yeux, le garçon de salle attaché au Laboratoire écrasa légèrement entre le pouce et l'index droits un des papillons capturés par nous, puis se pinça la face antérieure de l'avant-bras gauche. Il eut le lendemain matin une éruption caractéristique, particulièrement prurigineuse, au niveau de toute la face antérieure de l'avant-bras gauche et du pli du coude du même côté. L'éruption dura près d'une semaine.

Nous avons cherché à établir si l'action irritante du papillon est exclusivement d'ordre mécanique, les lésions étant déterminées par la seule pénétration sous la peau des petites épines se

détachant du papillon au moindre contact, et la dispersion s'opérant, involontairement, par les doigts, au moment où l'on se gratte.

Deux papillons fraîchement capturés sont mis à macérer l'un dans de l'eau, l'autre dans de l'alcool à 90°. Au bout de 12 jours une certaine quantité des deux macérations est centrifugée longuement pour éliminer, dans le liquide expérimenté, toute trace d'écailles de papillon; vérification microscopique est faite. Deux gouttes, prélevées à la surface des deux macérations, sont déposées sur les avant-bras gauche ou droit de L... à 8 h. du matin.

La macération alcoolique ne donne lieu absolument à aucune irritation, même légère, de la peau.

A l'endroit où a été déposée la macération aqueuse, L... constate, 4 h. après, une plaque rouge assez régulièrement arrondie, de 2 cm. environ de diamètre, déjà prurigineuse. Le prurit augmente peu à peu et la plaque s'étend. Rester sans se gratter n'a pas été possible. A la fin de l'après-midi, sur toute la moitié supérieure de l'avant-bras gauche, il y a une série de petites élevures rouges, identiques à celles décrites, mais moins confluentes. Le lendemain matin, les éléments éruptifs vésiculo-érythémateux ont encore gagné du terrain et atteint le poignet. Comme dans les observations données précédemment, la paume de la main et la face dorsale de l'avant-bras sont restées indemnes. Le surlendemain, les papules prennent un aspect cuivré, tout en restant prurigineuses au même degré. Le prurit ne disparaît guère qu'au 5^e jour et les lésions de grattage se cicatrisent peu à peu.

Un frottis de sang prélevé au niveau d'un des éléments prurigineux le 1^{er} jour à 17 h. (9 h. après dépôt de la goutte irritante) indique un léger degré d'éosinophilie, tandis que la formule leucocytaire du sang prélevé au même moment à l'oreille est normale. Le 2^e jour, à 17 h. également, un prélèvement effectué au niveau d'une autre papule prurigineuse montre que l'éosinophilie locale n'existe plus.

	<i>Papule</i> 16 août 17 h.	<i>Oreille</i> 16 août 17 h.	<i>Papule</i> 17 août 17 h.
Polynucléés neutro	54 0/0	54,5 0/0	56 0/0
Lymphocytes	34,5 --	33,5 —	37 —
Grands mono.	6,5 —	10 —	5 —
Eosinophiles.	5 —	2 —	2 —

Il semble donc que l'éruption cutanée déterminée par les *Hylesia* recueillis à la Guyane n'est pas d'ordre purement mécanique; il existerait un venin dont le support est constitué par les écailles en forme de fléchettes qui forment sur l'abdomen de l'insecte un duvet épais facilement détachable.

Institut d'Hygiène de Cayenne.